

Nombre de membres**en exercice:** 10**Séance du mardi 12 avril 2016**

L'an deux mille seize et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée le 05 avril 2016, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

Présents : 8**Votants:** 8**Sont présents:** CHIMINELLO Sylvie, LECOUSTRE Ludovic, QUERCY Olivier, BOUZOU Gisèle, CAISSO Bernard, DELMAS Marie-Claire, VALETTE Hervé**Représentés:****Excuses:** COLOMB Marielle, FRANCOUAL Benjamin**Absents:****Secrétaire de séance:** CHIMINELLO Sylvie**2016 014****Vote du compte administratif complet -**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LEGRESY Dominique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		92 132.37	28 819.20		28 819.20	92 132.37
Opérations de l'exercice	130 340.14	133 442.25	39 864.62	47 334.26	170 204.76	180 776.51
TOTAUX	130 340.14	225 574.62	68 683.82	47 334.26	199 023.96	272 908.88
Résultat de clôture		95 234.48	21 349.56			73 884.92
				Restes à réaliser	0	0
				Besoin/excédent de financement Total		73884.92
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		21349.56

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

21349.56	au compte 1068 (recette d'investissement)
73884.92	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Hors de la présence de Mr le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif communal.

2016 016

Vote du taux des taxes locales 2016

le conseil municipal, après délibération décide à l'unanimité, d'appliquer les même taux qu'en 2015 pour les taxes locales à savoir:

Taxes d'habitation : 9.13%

Taxes foncières pour le bâti: 13.54 %

Taxes foncières pour le non-bâti: 161.41 %

2016 020

Compte de gestion 2015 commune:

Après d'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titre définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui de mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

4) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris la journée complémentaire ;

5) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes: Assainissement et CCAS;

6) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2016 021

Vote du budget primitif 2016 de la commune

Le conseil municipal après s'être fait présenter le Budget primitif de la commune pour l'année 2015 par le 2ème adjoint: Ludovic Lecoustre, vote :

en section de fonctionnement les dépenses pour un montant de 192664.92 €
équilibrées en recettes

en section d'investissement les dépenses pour un montant de 467872.74€
équilibrées en recettes.

2016 023

Vote du budget primitif du CCAS

Le conseil municipal après s'être fait présenter le Budget primitif de la commune pour l'année 2015 par le 2ème adjoint: Ludovic Lecoustre, vote :

• en section de **fonctionnement** les dépenses pour un montant de **858.40€**
équilibrées en recettes

• en section **d'investissement** les dépenses pour un montant de **0€**
équilibrées en recettes.

2016 024

Budget primitif assainissement

Le conseil municipal après s'être fait présenter le Budget primitif de la commune pour l'année 2015 par le 2ème adjoint: Ludovic Lecoustre, vote :

• en section de **fonctionnement** les dépenses pour un montant de **65978.21€**
équilibrées en recettes

• en section **d'investissement** les dépenses pour un montant de **83647.71€**
équilibrées en recettes.

2016 025

Appel à projet : commune pilote pour la préservation de la TVB

Mr Bernard Caisso a exposé l'appel à projet du Parc Naturel Régional du Quercy pour devenir une commune pilote pour la préservation de la trame verte et bleue. Notre candidature a pour objectif de comprendre ce nouvel outil qui aura des incidences sur les capacités, de la commune à se développer en terme d'urbanisme. Nous souhaitons associer à ce travail l'association des chasseurs " la Diane du Ligoussou."

Le conseil municipal approuve à la majorité: 1 Blanc;1 abstention; 8 pour, de devenir pilote pour la préservation de la TVB(Trame Verte et Bois)

2016 026

Conseil Départemental

A l'unanimité le conseil municipal, décide d'autoriser le Maire à solliciter les aides du département : FIPHFP et FAPEC